

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PRODUITS PARFUMÉS

1. OBJET

L'Université de Sudbury s'engage à assurer le confort et la sécurité de la communauté universitaire en encourageant un environnement sain. Plusieurs personnes sensibles aux odeurs ont des ennuis de santé à cause des produits parfumés. L'Université a créé cette politique afin d'assurer que tous peuvent travailler et vivre dans une atmosphère saine.

Les produits parfumés peuvent causer des réactions allant de légères à sévères chez les gens sensibles aux produits chimiques ou chez ceux qui souffrent d'asthme ou d'allergies. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des irritations de la gorge, des problèmes de sinus, des difficultés respiratoires, des irritations cutanées, des étourdissements, des nausées et plusieurs autres problèmes moins faciles à diagnostiquer.

2. BUT

La politique encadre l'utilisation des produits parfumés sur le campus et énumère les mécanismes pour corriger des instances où des odeurs désagréables nuisent au confort et à la sécurité des membres de la communauté universitaire.

3. PORTÉE

Les produits parfumés incluent les produits d'hygiène personnelle tels que les parfums, les eaux de Cologne, les lotions, les crèmes, les shampooings, les revitalisants et les désodorisants, ainsi que d'autres produits comme les huiles parfumées, les purificateurs d'air, les chandelles, les pots-pourris, les produits de lessive, les produits de nettoyage domestique et certaines variétés de fleurs (p.ex. eucalyptus).

4. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

- 4.1. Dans le but de fournir à chacun un environnement sain, l'Université de Sudbury demande à tous ses employé.es, étudiant.es, résident.es et invité.es de s'abstenir d'utiliser des produits fortement parfumés.
- 4.2. Toute personne affectée par un produit parfumé devrait en informer son/sa superviseur.e dans le cas d'un.e employé.e ou la coordination de la vie étudiante en résidence dans le cas d'une personne demeurant dans la résidence de l'Université de Sudbury.